

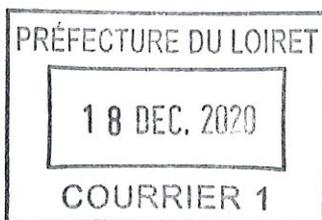
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-23

Objet de la Délibération

Lancement d'une étude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 17/12/2020  
Et publication ou notification  
Le 23/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-sept heures et trente minutes, Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché-41240), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Thierry CLAVEAU (Suppléante de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ANTOINE (Suppléant de Edith CHARDON - Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Solange VALLÉE (Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Hubert JOLLIET (Chevilly) à Dominique LORCET (Chevilly), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire) à Patrick ECHEGUT (Baule), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire) à Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Véronique MERCIER (Gidy), David LANCELOT (Gémigny), Stéphane TICOT (Rouvray-Ste-Croix).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Françoise ADRIEN (Villorceau).

*Ainsi que :* Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Benoit PERDEREAU (Gidy), Claudine RLANT (St-Péravy-la-Colombe)

Le Président du Pays rappelle que les Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique sont des dispositifs permettant de dynamiser la filière locale de rénovation thermique des bâtiments.

Trois missions principales :

- Sensibilisation, information et accompagnement des particuliers sur des projets de rénovation thermique,
- Montée en compétences et certification des artisans du secteur de la rénovation thermique,
- Structuration d'une Offre Unique de Financement.

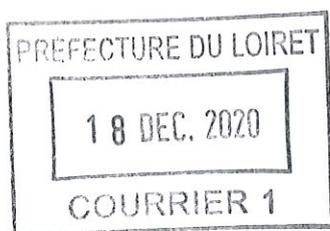
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-23

Objet de la Délibération

Lancement d'une étude de préfiguration d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Le Président précise qu'il existe aujourd'hui 9 PTRE en activité en région et 3 en cours de développement.

Le Président précise également que la PTRE serait un outil au service des politiques portées à l'échelle du Pays (SCoT / Plan Climat) et aux échelles infra (PLUi-H, ORT, « Petites villes pour demain »).

Ainsi, le déploiement d'une PTRE à l'échelle du Pays Loire Beauce représente une opportunité pour favoriser :

- L'atteinte d'objectifs ambitieux en matière de transition énergétique,
- La relance de l'activité économique,
- Le renforcement de l'attractivité du territoire,
- La lutte contre la précarité énergétique.

Dans cette optique, le Président propose aux élus membres du comité syndical d'acter le lancement d'une étude pour préfigurer le déploiement d'une PTRE à l'échelle du Pays Loire Beauce.

Le Président précise que cette étude serait faite par le biais d'une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage). Le Président propose de sélectionner le futur prestataire par le biais d'un marché public à procédure adaptée.

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
AMO	30 000 €	AMI Région (40%)	12 000 €
		COT ADEME (reste à charge)	18 000 €

Calendrier prévisionnel :

	2021												2022								
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Marché public																					
Réponse à l'AMI régional																					
Mobilisation des partenaires et structuration de la gouvernance																					
Lancement de l'AMO, réalisation du diagnostic territorial du secteur du bâtiment																					
Formation des élus locaux et agents des collectivités																					
Définition des contours de la PTRE et du scénario de mise en œuvre																					
Restitution des résultats et arbitrages																					
Déploiement de la PTRE (secoursation des financements, création de la structure juridique, ...)																					
Inauguration de la PTRE																					

La prestation devra permettre de définir les modalités administratives, logistiques, juridiques et financières liées à l'installation puis à la gestion de ce dispositif, d'établir la description et le planning détaillés de chaque étape du déploiement.

La prestation devra impérativement s'appuyer sur le cadre défini par la Région Centre-Val de Loire, via son plan de déploiement des PTRE.

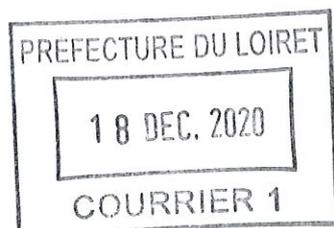
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation  
30 novembre 2020

Numéro de la délibération  
20-23

**Objet de la Délibération**

Lancement d'une étude de  
préfiguration d'une plateforme  
territoriale de rénovation  
énergétique (PTRE)



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Par ailleurs, la prestation devra aussi permettre de :

- Vérifier le besoin et la faisabilité d'élargir les missions de la future PTRE à d'autres secteurs du bâti, et notamment le petit tertiaire privé,
- Vérifier le besoin et la faisabilité de mutualiser des postes de dépenses liées à la mise en œuvre de la PTRE avec les territoires voisins, et notamment la Métropole d'Orléans, le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais et l'association des Communautés de Communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord,
- Vérifier le besoin et la faisabilité d'intégrer la PTRE dans un dispositif global d'amélioration de la qualité de l'habitat et d'accès au logement sur le modèle des « Maisons de l'Habitat »
- Appuyer l'étude de préfaisabilité des OPAH aux échelles des Communautés de communes par la mutualisation du diagnostic du secteur bâti

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

- Lancer un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour préfigurer et accompagner la création locale d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) sous la forme d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE),
- Solliciter une aide financière pour la réalisation de cette étude auprès du Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
- Solliciter une aide financière auprès de l'Europe et tout autre bailleur de fonds potentiel,
- Solliciter une aide financière auprès de l'Etat via la CRTE (Contrat de relance et de transition écologique),
- Organiser la réalisation de cette étude de préfiguration en associant l'ensemble des parties prenantes, et notamment les communautés de communes,
- Signer tous les actes et documents afférents au lancement et à la réalisation de la mission susmentionnée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
Pays Loire Beauce  
45 (Loiret)

Frédéric CUILLERIER